

tenue sous la présidence de Monsieur HO SI FAT, assisté(e)
de Madame BIODORE et Madame SOLLIER, Conseillères
En présence de Monsieur SABATIER-RAFFIN, Rapporteur public
Madame LUBINO, Greffier

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2400039	RAPPORTEURE: Madame Valérie BIODORE
Titre de l'affaire	Mme XX demande au tribunal d'annuler les arrêtés n° U12294700525916 et U12294700525929 en date du 1er décembre 2022 du préfet portant requalification d'un congé de maladie en congé de longue maladie et requalification du congé de longue maladie en congé de longue durée.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame XX	Maître ARMAND LIONEL (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	
02)	DOSSIER N° 2400310	RAPPORTEURE: Madame Valérie BIODORE
Titre de l'affaire	M. XX demande au tribunal d'annuler la décision implicite rejet de l'académie de la Guadeloupe lui refusant la protection fonctionnelle	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	XX	INGELAERE BENJAMIN (Cour)
Défendeur	ACADEMIE DE LA GUADELOUPE	
03)	DOSSIER N° 2400859	RAPPORTEURE: Madame Valérie BIODORE
Titre de l'affaire	M. XX demande au tribunal d'annuler le rejet implicite de l'académie de Guadeloupe et de condamner l'académie à lui verser la somme de 70.000 euros au titre de préjudice subi	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	XX	INGELAERE BENJAMIN (Cour)
Défendeur	ACADEMIE DE LA GUADELOUPE	

09 heures 00

08)	DOSSIER N° 2401207		RAPPORTEURE: Madame Valérie BIODORE	
Titre de l'affaire La LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (LPO) et autres demandent au tribunal d'annuler l'arrêté DEAL/RN 971-2024-07-10-00008 en date du 10 juillet 2024 relatif à la saison de la chasse 2024-2025 dans le département de la Guadeloupe et la collectivité de Saint-Martin en ce qu'il autorise la chasse des espèces de chardriiformes et d'ansériformes, du pigeon à cou rouge et de la colombe à croissants				
Demandeur	Nom des parties		Représentants des parties	
	LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX		Maître VICTORIA Mathieu (Cour)	
	ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES ANIMAUX SAUVAGES		Maître VICTORIA Mathieu (Cour)	
	ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA REHABILITATION DE LA FAUNE DES ANTILLES		Maître VICTORIA Mathieu (Cour)	
	TO-TI-JON		Maître VICTORIA Mathieu (Cour)	
	ASSOCIATION DES MATEURS AMICAUX DES Z'OISEAUX ET DE LA NATURE AUX ANTILLES		Maître VICTORIA Mathieu (Cour)	
Défendeur	ASSOCIATION POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DE LA VIE SAUVAGE DANS LES PETITES ANTILLES		Maître VICTORIA Mathieu (Cour)	
Intervenant	PREFET DE LA GUADELOUPE			
	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA GUADELOUPE		GUMUSCHIAN-ROGUET-BONZY	
09)	DOSSIER N° 2400517		RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER	
Titre de l'affaire Mme XX demande au tribunal d'annuler les factures émises par la communauté d'agglomération de Marie-Galante au titre des redevances portuaires				
Demandeur	Nom des parties		Représentants des parties	
	Madame XX		Madame XX	
Défendeur	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MARIE-GALANTE			
Observateur	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAP EXCELLENCE			

09 heures 00

11)	DOSSIER N° 2400610	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	Mme XX demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet de l'académie de la Guadeloupe rejetant sa demande préalable en date du 24 janvier 2024 tendant à la modification de l'arrêté d'affectation académique du 28 novembre 2023 en ce qu'il prévoyait une prise de poste au 1er septembre 2023	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame XX	Maître CATALAN Raymonde (Cour)
Défendeur	ACADEMIE DE LA GUADELOUPE	
12)	DOSSIER N° 2400627	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	La SCI OWI demande au tribunal de condamner la commune de Terre de Haut à lui verser la somme de 67.069 euros en réparation du préjudice subi en raison de la faute commise par la commune dans la délivrance du certificat d'urbanisme opérationnel du 30 mars 2020	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SCI OWI	XAVIER HEYMANS AVOCAT (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE TERRE DE HAUT	Maître HATCHI Laurent (Cour)
13)	DOSSIER N° 2400707	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	La société CORSICA SOLE 21 demande au tribunal d'annuler les décisions tacites des 16 et 21 avril 2024 du préfet lui refusant un permis de construire n° 9711292341052 pour la réalisation d'installations de stockage d'énergie raccordées au réseau électrique à Sainte-Rose	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	CORSICA SOLE 21	Maître Jean-François Benoit Jean François (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	
Observateur	COMMUNE DE SAINTE-ROSE	LE MAIRE

09 heures 00

14)	DOSSIER N° 2400940	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	M. XX demande au tribunal d'annuler la décision de la région académique Guadeloupe du 14 juin 2024, portant non renouvellement de son contrat de travail à durée déterminée	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur XX	INGELAERE BENJAMIN (Cour)
Défendeur	ACADEMIE DE LA GUADELOUPE	
15)	DOSSIER N° 2401779	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	Mme XX, demandent au tribunal la modification du zonage de la parcelle mère BC 69 dans son intégralité, incluant les parcelles BC 984 BC 983, BC 982 et BC 981 et son classement en zone entièrement urbaine	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur XX	Maître PIERRE-LOUIS Nancy (Cour)
	Monsieur XX	Monsieur KERHEL Hendrick
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-FRANCOIS	CABINET PEYRICAL & SABATTIER ASSOCIES
16)	DOSSIER N° 2500007	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	M. XX demande au tribunal d'annuler la délibération n° 2024-11/070 en date du 5 novembre 2024 de la commune de Saint-François approuvant le plan local d'urbanisme	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur XX	Maître GOURANTON Anne-Gaëlle (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-FRANCOIS	CABINET PEYRICAL & SABATTIER ASSOCIES
Arrêté le 18/03/2026		
Le président du tribunal		

tenue sous la présidence de Monsieur HO SI FAT, assisté(e)
de Madame BIODORE et Madame SOLLIER, Conseillères
En présence de Madame LUBINO, Greffier

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2501076	RAPPORTEURE: Madame Valérie BIODORE
Titre de l'affaire	M. XX, demande au tribunal d'annuler l'arrêté préfectoral RF/n°2025/74 en date du 13/08/25 prononçant à son encontre l'obligation de quitter le territoire français avec délai de départ	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur XX	Maître DJIMI VÉRITÉ (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	
02)	DOSSIER N° 2501088	RAPPORTEURE: Madame Valérie BIODORE
Titre de l'affaire	Mme XX demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet du préfet lui refusant un titre de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame XX	Maître NAVIN PRISQUE (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	
03)	DOSSIER N° 2500913	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
Titre de l'affaire	Mme XX, demande au tribunal d'annuler l'arrêté les décisions du préfet prononçant l'obligation de quitter le territoire français sans délai de départ assortie d'une interdiction de retour d'une durée d'un an, la plaçant au centre de rétention et refusant son admission au séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame XX	Maître RODES Brigitte (Cour)
Défendeur	PREFET DE LA GUADELOUPE	

10 heures 00

04)	DOSSIER N° 2500990	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire M. XX demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2025/82 en date du 1er septembre 2025 du préfet lui refusant un titre de séjour et l'obligeant à quitter le territoire avec délai de départ

Nom des parties

Demandeur Monsieur XX

Défendeur PREFET DE LA GUADELOUPE

Représentants des parties

Maître DJIMI VÉRITÉ (Cour)

Arrêté le 18/03/2026

Le président du tribunal